

de l'Intérieur.

Direction
des
Beaux-Arts.

1 Bureau

Comptes d'emplois
de crédits ouverts p^r
moulages à Rome
en 1838 et 1839

Monsieur le Directeur, par ma lettre en date du 4 Août dernier, je vous ai adressé toutes les pièces relatives à l'emploi de deux crédits l'un de 15,000 f^r sur l'exercice 1838, l'autre de 14,818 f^r 47 c. sur l'exercice 1839, ouverts à votre prédécesseur pour frais de Moulages à Rome, afin que vous fussiez établir les comptes de ces crédits sur des bases plus régulières et plus conformes aux règlements sur la Comptabilité publique.

Depuis, le trésor et la cour des Comptes ont plusieurs fois réclamé les justifications de ces dépenses. Tout récemment encore, la Cour des Comptes a renouvelé ses injonctions à cet égard. Il importe, Monsieur le Directeur, que je sois mis promptement à même de lui répondre. Je vous prie en conséquence de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour que les comptes dont il s'agit, rédigés d'après les instructions contenues en ma lettre précitée du 4 Août,

86
M. Schnetz, Directeur de l'Académie de France à Rome.

me soient adressés dans le plus bref délai.

Agissez, Monsieur le Directeur, l'assurance
de ma considération très distinguée.

Le Ministre,
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.

